

infobulletin



Informations officielles de la commune d'Evilard-Macolin

1/12

Editorial

Cette édition de l'*infobulletin* le prouve à nouveau: ça bouge dans notre commune. La politique est active et les institutions et sociétés le sont de même. Bien sûr, il y a beaucoup de personnes qui ne s'intéressent pas à ce qui se passe dans la commune. Pour elles, ce n'est qu'un endroit où l'on habite, où l'on passe la nuit. Mais en comptant les personnes qui s'engagent en faveur de la vie communale, on arrive quand même à un nombre considérable. Il y en a qui participent à la vie politique, faisant partie des nombreuses autorités ou commissions. D'autres s'engagent au sein des différentes sociétés, même s'il faut admettre que certaines parmi elles manquent de relève. Si l'on considère le nombre des sociétés qui existaient autrefois à Evilard, on en constate une diminution énorme. Mais qui sait? Peut-être verra-t-on un jour une renaissance des sociétés? De nombreuses institutions contribuent à animer la vie villageoise, dont quelques-unes qui sont évoquées dans ce numéro de notre bulletin: l'OFSPPO, l'employeur le plus important de la commune, La Lisière avec son café, un point de rencontre important, l'atelier Pinocchio et, depuis peu, un lieu d'accueil pour enfants situé à Macolin. Dans notre bulletin, nous tâchons d'informer sur tout ce qui se passe dans notre commune, mais afin de pouvoir le faire il nous faut des informations. Nous tenons à ce que nos textes et illustrations reflètent de manière fidèle les nombreuses activités liées à la vie villageoise et communale. Pour terminer, mentionnons encore que, pour réaliser la fête du village qui se tiendra le 1^{er} septembre, toutes et tous sont invités à donner un coup de main.

Hans Altorfer ■

Nos rubriques

- ▶ Politique communale
- ▶ Vie villageoise
- ▶ Groupes et sociétés

Département des travaux publics, voirie

Gestion des déchets

La gestion des déchets communaux doit être conforme à la législation fédérale et cantonale en la matière et répondre aux besoins des habitants ainsi qu'aux objectifs de développement durable poursuivis par le canton de Berne.



Le **cadre légal** est défini par la Constitution fédérale (art. 74), les lois fédérales sur la protection de l'environnement (LPE) et la protection des eaux, les lois et ordonnances cantonales sur les déchets (LD) et la protection des eaux ainsi qu'un certain nombre d'ordonnances fédérales d'application.

Les **principes de base** régissant la gestion des déchets peuvent être résumés comme suit:

- réduire la quantité de déchets en évitant leur production ou en les valorisant;
- éliminer les déchets non valorisables d'une manière respectueuse de l'environnement;
- ne pas mettre l'être humain et l'environnement en danger par la présence de sites pollués par des déchets.

Ces objectifs ont force obligatoire pour le canton, les communes ainsi que pour toutes les personnes chargées de mettre en œuvre la loi sur les déchets.

Les communes ont l'**obligation** de collecter, de transporter et d'éliminer les types de déchets suivants:

- déchets urbains comprenant les **déchets de ménage** et autres déchets de composition analogue;
- déchets de voirie des routes communales;
- déchets triés provenant de **collectes sélectives** et destinés à être valorisés tels que papier, carton, verre, déchets verts et métaux;
- objets hors d'usage et déchets encombrants;

– **déchets spéciaux** en petites quantités provenant des ménages et de l'artisanat tels que huiles usagées, solvants, peintures, etc.;

– déchets de chantier;

– déchets animaux.

Les catégories suivantes font l'objet de **prestations facultatives**:

– PET;

– vêtements usagés;

– appareils électriques et électroniques hors d'usage;

– batteries, piles et accumulateurs.

Les communes sont chargées **d'informer et de conseiller** leurs habitants sur la meilleure manière de diminuer la quantité de déchets, d'édicter un **règlement sur les déchets** et de l'adapter régulièrement ainsi que de **surveiller leur territoire** afin d'éviter le dépôt illicite de déchets. Cas échéant, elles feront rétablir l'état conforme à la loi. Elles financent leurs tâches par le prélèvement d'**émoluments**, combinaison d'une taxe à la quantité et d'une taxe de base forfaitaire, conçus selon le principe dit du «pollueur-payeur».

L'**Office cantonal des eaux et des déchets** (OED) aide, conseille et surveille les communes en matière de gestion des déchets.

Situation actuelle

La gestion des déchets de la commune d'Evilard-Macolin est conforme aux prescriptions légales et la situation peut

être qualifiée de globalement satisfaisante bien qu'un certain nombre de points doivent être améliorés.

Les **informations détaillées** concernant la nature, le mode et la fréquence de collecte des déchets sont contenues dans le dépliant distribué en tout-ménage par l'administration communale au début de chaque année.

L'exploitation des données relatives aux **déchets collectés** (tableau 1) montre que la population des deux localités a généré un total de **1080 t** de déchets en 2010, soit environ **800 kg/ménage** ou **environ 443 kg/habitant**. Cette dernière valeur est à comparer à la moyenne cantonale qui est de 435 kg/habitant.an pour 2010. L'écart de 8 kg/habitant.an est vraisemblablement dû aux nombreux jardins de notre commune et aux déchets verts qu'ils génèrent. On peut s'attendre à une évolution modérée du tonnage annuel essentiellement en fonction d'une éventuelle augmentation de la population résidante.

Les actions suivantes ont été menées durant l'année 2011:

- **Assainissement de la place de compostage située entre Evilard et Orvin.** – Une première action a permis d'assainir et de renforcer la zone réservée aux véhicules et d'améliorer la séparation des zones de dépôt et de traitement/compostage des déchets organiques. Une recharge de gravier a également été faite sur le chemin allant de la route principale à la place de compostage dans le but de réduire la

quantité récurrente de boue présente lorsqu'il pleut.

- **Ramassage du papier.** – La collecte du papier n'est plus assurée par les enfants de l'école primaire. Elle a été confiée à la voirie de la ville de Bienne et la fréquence a été augmentée à six ramassages par an au lieu de quatre. Ce changement a pour but d'éviter d'exposer inutilement les enfants aux risques d'accidents inhérents à ce type d'activité tout en améliorant la capacité de la voirie d'Evilard. Les coûts du ramassage sont entièrement couverts par la vente du papier récolté.
- **Décharge de La Combe.** – Le maintien de cette petite décharge permet de répondre aux besoins des entreprises locales en matière de dépôt de matériaux de construction et de limiter les trajets effectués par les camions.

Evolution et perspectives de la gestion des déchets

Une enquête a été lancée en janvier 2009 auprès des habitants d'Evilard et de Macolin dans le but de mettre en évidence les attentes de la population et de mieux définir les besoins en matière de gestion des déchets. La mention des coûts additionnels probables pour des prestations supplémentaires complique l'exploitation détaillée des résultats et c'est pour cette raison que les réponses au questionnaire ont été regroupées en trois thèmes principaux (tableau 2). Les points concernant le ramassage du papier ont été réglés depuis pour les raisons évoquées plus haut.

Ces conclusions, bien qu'elles expriment nettement le maintien du statu quo, ne doivent pas constituer un oreiller de paresse, mais bien permettre de tracer les grandes lignes des améliorations à apporter à la gestion des déchets de la commune municipale d'Evilard-Macolin. Il s'agit essentiellement des points suivants:

- **Place de compostage.** – Le maintien de l'autorisation d'exploitation est conditionné à sa mise en conformité par rapport aux prescriptions légales. Elle doit être redimensionnée et munie d'un bac de rétention permettant de supprimer l'écoulement du lisier dans les champs à travers la zone de déchargement. La signalisation du site et sa surveillance devront également être améliorées. Ce projet est en cours d'examen par les autorités cantonales.

Type de déchets		Nombre de ramassages par an	Quantité récoltée en tonnes par an (t/a)		Quantité moyenne par ménage (2010)
			2009	2010	
Ramassage communal	Ordures ménagères et déchets encombrants	50	422 t/a	430 t/a	319 kg/an
Collectes sélectives	Verre (sert à la fabrication de sable de verre)	12	67 t/a	68 t/a	50 kg/an
	Papier	4 (6 dès 2011)	180 t/a	190 t/a	141 kg/an
	Déchets compostables (déchets verts)	place de compostage	365 t/a	380 t/a	281 kg/an
	Ferraille	6	17 t/a	11 t/a	8 kg/an
Déchets spéciaux	Huile minérale	2	0,40 t/a	0,80 t/a	0,6 kg/an
	Huile comestible	2	0,62 t/a	0,30 t/a	0,2 kg/an
	Batteries, piles, accumulateurs	point de collecte	0	0,40 t/a	0,3 kg/an
Total des déchets collectés (quantités moyennes arrondies au kilo basées sur 1350 ménages et 2470 habitants)			1052 t/a	1080 t/a	800 kg/an 443 kg/hab. an

Tableau 1: Statistique des déchets collectés en 2009 et 2010

Une analyse plus détaillée a permis de mettre en évidence un certain nombre de lacunes et points faibles qui seront pris en compte dans le cadre d'un nouveau concept de gestion des déchets. Il s'agit en particulier de la collecte des déchets végétaux auprès des personnes ne disposant pas d'un véhicule, du tri des déchets ménagers compostables, de la mise en conformité de la place de compostage et de la discipline des usagers.

Thèmes	Réponse	Résultat en %*
Participation		
Nombre de questionnaires distribués	1100	
Nombre de questionnaires retournés	406	36,9%
Souhaitez-vous la mise en place de points de collecte centraux ?	NON OUI	82,32% 17,68%
Souhaitez-vous pouvoir bénéficier de ramassages plus fréquents ?	NON OUI	92,19% 6,99%
Souhaitez-vous le remplacement de la place de compostage actuelle par un ramassage des déchets végétaux hebdomadaire? bi-mensuel?	NON OUI OUI	81,86% 4,03% 14,11%
Souhaitez-vous pouvoir bénéficier d'un service de broyage des déchets végétaux à la demande?	NON OUI	92,86% 7,14%
<small>* Valeurs moyennes arrondies au % sur l'ensemble des questions posées regroupées par thème</small>		

Tableau 2: Résultats résumés de l'enquête de janvier 2009

Le taux de réponse des ménages des deux localités a été d'environ 37%. On peut donc raisonnablement en tirer les conclusions suivantes:

- Une très nette majorité des personnes ayant répondu au questionnaire ne souhaite pas la suppression du ramassage des déchets et son remplacement par des points de collecte centraux.
- La fréquence des ramassages correspond aux besoins pour tous les types de déchets collectés (ordures ménagères et déchets encombrants, verre, vieux métaux et déchets spéciaux).
- Une très nette majorité se prononce pour le maintien de la place de compostage au lieu de son remplacement par une collecte des déchets verts. Un service de broyage à domicile n'est pas non plus souhaité.

• **Dépôt des déchets verts.** – Une solution doit être trouvée pour les personnes ne disposant pas (ou plus) d'un véhicule permettant d'amener les déchets végétaux à la place de compostage. Cette situation va s'aggraver avec le vieillissement de la population.

• **Déchets ménagers compostables.** – Ce type de déchets est actuellement mélangé aux ordures ménagères. Une solution de tri sélectif doit être trouvée afin de valoriser correctement ces déchets. Un projet local de méthanisation agricole pourrait offrir une solution attractive à ce problème.

• **Points de dépôts des déchets spéciaux.** – La signalisation de ces emplacements à Evilard et à Macolin doit être améliorée.

• **Actions de collecte de déchets spécifiques.** – Une collecte de carton et une action de récupération des appareils électriques et électroniques hors d'usage seront organisées sous forme d'essai pilote dans le courant de l'année 2012. Ces actions ne seront répétées que si elles rencontrent un intérêt suffisant. Le PET et les vêtements usagés ne sont pas inclus dans les prestations communales. Leur collecte est assurée par les commerçants pour le PET et par les organismes de récupération des textiles (TEXAID) pour les vêtements. L'offre communale est complétée par l'accès aux déchetteries existantes, en particulier la STO (MÜVE) à Bienne.



• **Ordures ménagères.** – La mise en place de points de collectes décentralisés par groupe d'habitations ou par quartier est envisageable pour autant qu'un emplacement de dimensions suffisantes soit disponible et que cela corresponde aux souhaits des habitants concernés. Ils peuvent être réalisés avec des containers traditionnels ou avec des containers enterrés de type MOLOK qui permettent d'améliorer considérablement les conditions d'hygiène et de ramassage par rapport aux sacs-poubelle déposés dans la rue.

• **Règlement sur les déchets.** – Ce document date de 1992 et devrait être actualisé.

Conclusions

L'amélioration de la gestion de nos déchets est l'affaire de toutes et de tous. Elle ne peut être réalisée qu'avec la collaboration active de tous les habitants de notre commune.

- Soyons attentifs à réduire la quantité de nos déchets et à trier et valoriser ce qui peut l'être.
- La forêt n'est pas une poubelle! Pas de dépôt sauvage de déchets verts ou autres dans les forêts environnantes!
- Pas de déchets de chantier et autres gravats sur la place de compostage!
- Et... payons la redevance pour le dépôt de déchets verts!

Si cet article vous fait réagir, merci de prendre contact avec Emanuel Bakaus, administrateur des constructions (e-mail: bakaus@evilard.ch) ou avec le soussigné (e-mail: liengme@evilard.ch). Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions, suggestions ou commentaires.

Marcel Liengme, conseiller municipal,
Travaux publics, voirie ■

Sources: Canton de Berne – Office des
eaux et des déchets (OED)



La forêt n'est pas une poubelle!



**FEHR
IMMOBILILIEN**

ch. des Britannières 30, 2533 Evilard
Tél. 032 323 00 28, www.fehr-immobilien.ch

**Souhaitez-vous vendre
votre propriété?**



Conseil municipal

Les décisions

Au cours de ses séances du 18 octobre au 16 décembre 2011, le Conseil municipal a pris, entre autres, les décisions suivantes.

Bureau de mairie du 18 octobre

Vingt ans de service

Ruedi Gerber, employé au service de la voirie, est remercié par l'autorité municipale et reçoit une prime de fidélité de onze jours ouvrables.

Conseil municipal du 25 octobre

Remplacement d'un membre de la Commission du home pour personnes âgées

Le Conseil municipal prend connaissance de la démission de Margrit Fluri en tant que membre de la Commission du home pour personnes âgées et nomme Pierre Benoit en tant que membre de la commission à partir du 1^{er} janvier 2012.

Démission d'un membre de la Commission de gestion

La démission de Jean-Robert Bouvier au 31 décembre 2011 en tant que membre de la Commission de gestion est approuvée.

Bureau de mairie du 1^{er} novembre

Une pétition reçue de la part d'Ernst Hügli, route Principale 33 à Evilard, comportant 100 signatures, concernant la remise en état partielle de son abri pour voiture ordonnée par la Commission de construction est parvenue au Conseil municipal. Ce dernier doit, selon le règle-

ment communal, prendre position dans les six mois à venir.

Conseil municipal du 8 novembre

Projet «Centre du village»

Le Conseil municipal prend connaissance de la présentation du projet «Centre du village» et approuve le plan de quartier avec modification du plan de zones tel que présenté ainsi que les plans qui seront soumis dans le cadre de la demande de permis de construire.

Citoyen(ne) ou organisation méritants

Le Conseil municipal décide d'honorer la sportive Carina Gerber, d'Evilard, en tant que citoyenne méritante et de lui remettre cette distinction dotée d'un montant de 1000 francs lors de l'assemblée municipale du 5 décembre.

Nouveaux panneaux d'information à la sortie de la station du funiculaire de Macolin

Le Conseil municipal donne son consentement à l'OFSPPO, qui a prévu de remplacer les panneaux d'information existants.

Place de manœuvre de bus à la Fin-du-Monde

Afin de pouvoir réaliser la place de manœuvre, 672 m² de terrain appartenant

actuellement à la ville de Bienne seront vendus à la Confédération. Le Conseil municipal approuve le projet de contrat entre l'OFCL, la ville de Bienne et la commune municipale d'Evilard et mandate Daniel Nussbaumer, maire, et Christophe Chavanne, secrétaire municipal, pour signer le contrat.

Bureau de mairie du 15 novembre

Remplacement temporaire de l'administrateur des finances

Pour remplacer l'administrateur des finances jusqu'à l'entrée en fonctions de la nouvelle personne, il est décidé de signer un contrat avec la maison BDO, de Soleure. Pour couvrir les frais supplémentaires, un crédit additionnel sera demandé au Conseil municipal.

Engagement d'une nouvelle employée au sein de l'administration municipale

Il est pris note que Rachel Kramer, de Bienne, a été engagée à un taux d'occupation de 40% au sein de l'administration municipale. Ses tâches principales seront la gestion du secrétariat scolaire et du domaine administratif de l'école à journée continue.

Conseil municipal du 22 novembre

Contribution financière en faveur de la Fête fédérale de gymnastique 2013



**FEHR
IMMOBILILIEN**

ch. des Britanières 30, 2533 Evilard
Tél. 032 323 00 28, www.fehr-immobilien.ch

Nous savons comment!



Le Conseil municipal consent à verser une contribution financière de 24000 francs (10 francs par habitant(e) de la commune) en faveur de la Fête fédérale de gymnastique 2013.

Bureau de mairie du 6 décembre

Engagement d'un administrateur des finances

Le bureau de mairie engage *Jacques-Henri Jufer*, de Bévillard, en tant qu'administrateur des finances. Celui-ci entrera en fonctions le 1^{er} avril 2012; jusqu'au 31 mai à 50% et à partir du 1^{er} juin à 100%.

Conseil municipal du 16 décembre

Nouvelle ordonnance d'organisation de la commune d'Evilard

La nouvelle ordonnance d'organisation, destinée à entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2012, est approuvée.

Carrière de la Combe à Macolin

Le Conseil municipal consent à soutenir la demande qui sera faite par la bourgeoisie d'Evilard à l'OACOT concernant l'extension de la zone d'extraction et de décharge afin de garantir la continuation de l'exploitation de la carrière.

Zone à planification obligatoire de Compois

La commune bourgeoise d'Evilard et la Fondation Maison-Blanche ont pris la décision en automne 2011 de mettre à disposition deux parcelles sises au chemin du Compois visant la réalisation d'un ensemble de constructions denses, en pente, s'intégrant bien à la situation. La réalisation de ce projet nécessitant un plan de quartier, un crédit additionnel de 20000 francs est voté à cet effet pour l'année 2012.

*Christophe Chavanne,
secrétaire municipal* ■

Les affaires communales

Les affaires importantes en cours ou à réaliser

- **Place de contournement de bus à Macolin:** La demande de permis de construire pour la mise en place de la place de contournement de bus à la Fin-du-Monde à Macolin a été publiée par la préfecture de Bienne durant le mois de décembre 2011. Aucune opposition n'a été formulée contre le projet. A la fin de janvier 2012, le permis de construire devrait donc être accordé à la commune municipale d'Evilard afin qu'elle puisse réaliser la place de contournement de bus dès le retour du printemps.
- **Assainissement routier Evilard-Macolin:** Suite à des recherches effectuées dans le revêtement et la fondation existante sur le tronçon routier situé entre Evilard et Macolin, quelques petites

modifications ont dû être apportées à l'assainissement prévu. De même, en raison de l'étroitesse de la route dans le premier virage situé juste après la bifurcation Evilard-Orvin, obligeant les camions et les bus à emprunter le trottoir en cas de croisement avec un autre véhicule du même type, un élargissement local de la chaussée a été discuté avec l'Office des ponts et chaussées du Jura bernois. L'appel d'offres pour le tronçon bifurcation Evilard-Orvin-entrée du village de Macolin a donc été déplacé au mois de janvier 2012. Les travaux de ce tronçon devraient débuter, si la météo le permet, au mois d'avril 2012.

- **«Centre du village Evilard»:** Un premier rapport officiel suite à l'examen

formel de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne (OACOT) est parvenu au début janvier 2012 au groupe de travail «Centre du village Evilard». Suite aux remarques et rapports officiels de l'OACOT, du bureau-conseil pour la construction sans obstacles du canton de Berne (CSOB/Procap) et de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, quelques modifications doivent encore être apportées au plan de quartier ainsi qu'aux plans de la demande de permis de construire. Une fois que ces modifications seront apportées, le plan de quartier, le règlement y afférent ainsi que les plans de la demande de permis de construire seront publiés.

Hommage aux partenaires méritants

Au moment où l'année touche à sa fin, on saisit, en maints lieux, l'occasion de remercier les partenaires méritants. C'est aussi devenu une tradition à Evilard-Macolin, où le Conseil municipal a convié des personnalités des domaines politique, économique et administratif à un apéritif qui s'est tenu en date du vendredi 9 décembre 2011 à la maison communale. Plus de 100 personnes ont accepté l'invitation et ont profité, visiblement avec plaisir, de cette occasion qui leur a permis, tout en savourant un verre de vin et en dégustant des amuse-bouche, de nouer ou renouer des contacts et de parler politique, abordant en cette période de tension probablement aussi des questions qui dépassaient le cadre de la politique communale. Parmi elles, le préfet *Werner Könitzer*.

Le maire, *Daniel Nussbaumer*, a remercié toutes et tous de l'engagement dont ils ont fait preuve durant l'année ainsi que la bonne collaboration avec la commune, rendant tout particulièrement hommage à *Pierre-Michael Kleiner*, l'administrateur des finances d'Evilard sortant, à *Hans*



Willy Schaer, Hans Neuenschwander, Hans Pauli, Daniel Nussbaumer (de g. à dr.).

Neuenschwander, chef de la délégation régionale Seeland-Jura bernois de BKW/FMB, à *Willy Schaer*, président de l'association Trivapor, qui s'engage inlassablement pour la remise en service du vapeur «Neuchâtel», à *Hans Pauli*, responsable de l'entretien des canalisations à la ville de Bienne, parti à la retraite au cours de l'année 2011, de même qu'à l'ancien et au nouveau comité d'organisation de la sortie des aînés.

Beatrice Bill ■

Administration communale

Nouvel administrateur des finances

La commune municipale a engagé, à partir du 1^{er} avril à 50% et depuis le 1^{er} juin à 100%, un nouvel administrateur des finances communales en la personne de *Jacques-Henri Jufer*. M. Jufer est âgé de 38 ans, habite Bévillard et occupe depuis 2003 la fonction de secrétaire municipal et en plus depuis 2007 la fonction d'administrateur des finances au sein de la municipalité de Bévillard. Durant cette période, il a suivi les cours pour la formation et le perfectionnement du personnel administratif communal en obtenant en 2006 le diplôme intercantonal de cadre en administration communale. De plus, en 2010, il a suivi les trois modules et a subi avec succès les examens du cours cantonal spécialisé bernois démontrant avoir acquis les capacités et les connaissances requises à l'exercice d'une fonction à responsabilités au sein d'une administration



L'administrateur des finances sortant, Pierre Kleiner (à dr.), et son successeur, Jacques-Henri Rufer. (Photo B. Bill)

communale. Il a également en poche un diplôme fédéral en économie bancaire.

L'actuel titulaire du poste, *Pierre-Michael Kleiner*, quitte après plus de six années d'activité la commune d'Evilard afin de relever un nouveau défi professionnel.

Déchets verts abandonnés dans la forêt

La bourgeoisie de Bienne, qui s'occupe de l'entretien des forêts situées sur le territoire de la commune municipale et de la commune bourgeoise d'Evilard-Macolin, a constaté que des déchets verts (branches coupées dans des jardins privés, tontes de gazons, etc.) étaient déposés de manière sauvage dans la forêt ou aux abords de cette dernière.



Trouvé dans la forêt.

La commune municipale d'Evilard dispose d'une place de compostage officielle, où les déchets verts peuvent être déposés. La carte donnant accès à cette place peut être achetée auprès de l'administration communale.

Nous vous demandons de ne plus déposer des déchets verts de manière sauvage n'importe où dans la forêt, mais uniquement à la place de compostage officielle.

Administration des constructions d'Evilard ■

Manifestations importantes en 2012

- **Assemblées municipales:**
18 juin; 3 décembre
- **Elections et votations:**
11 mars; 17 juin; 23 septembre/
25 novembre
- **Fête du village Evilard-Macolin:**
1^{er} septembre
- **Marché aux puces:**
27 octobre
- **Téléthon:**
8 décembre
- **Apéro de Nouvel An:**
6 janvier 2013

Qualité de l'eau potable dans la commune

Devoir d'information selon l'article 5 de l'ordonnance du DFI sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale.

Selon les analyses officielles du laboratoire effectuées pour l'année 2011 et selon l'autocontrôle, l'eau potable de source, distribuée par la commune, répond aux exigences légales.

1. Qualité bactériologique

Irréprochable

2. Dureté en graduation française (°fH)

Eau mi-dure: °fH 20,0–23,0

L'eau fournie est une eau mélangée provenant en partie de la source Châtel I et du réservoir Malvaux (ESB) de Bienne.

3. Teneur en nitrates mg/l

6,0 mg/l

4. Traitement de l'eau

Eau de source: eau de Javel

Eau de Bienne: dioxyde de chlore

5. Contact et renseignements

Commune municipale d'Evilard

Service des eaux

Route Principale 37

2533 Evilard

Tél. 032 329 91 06 / 079 251 01 26

Service des eaux d'Evilard-Macolin

Nos armoiries

Vache, bœuf ou taureau?

Meret Murbach, élève de 4^e année, a inventé une fable qui a paru dans le dernier *infobulletin* et qui explique pourquoi un taureau figure sur l'écusson de la commune d'Evilard-Macolin. Il y a exactement vingt ans, dans *actuel*, l'ancien infobulletin édité par le Forum d'Evilard et la Société locale de Macolin, j'ai soulevé la question si c'est en effet un taureau ou plutôt une vache ou un bœuf sur l'écusson. Une digression, à ne pas prendre trop au sérieux, sur l'histoire de notre écusson.

Pour moi, ça a toujours été une vache. Une vache douce et placide comme on en trouve encore ici et là dans notre village, avec ou sans cornes, rappelant la culture paysanne d'antan. J'ai fait part de mon opinion à qui voulait l'entendre. Jusqu'à cette assemblée communale de l'été 1992 lors de laquelle Roger Chaudet, alors président de l'assemblée, a proclamé à voix haute que l'animal qui figurait sur l'écusson d'Evilard n'était pas une vache mais un bœuf. Imaginez-vous: une pauvre bête de somme châtrée, privée de toute sa dignité! Et une fois arrivée au bout de sa corvée juste bonne pour servir de base à une soupe queue de bœuf. Une entrée du livre *Les armoiries de l'Etat de Berne* le confirme noir sur blanc: «Evilard: sur un fonds d'or une tête de bœuf noir, vue de face». L'écusson a été créé en 1930 par le peintre Philippe Robert, qui a vécu, de 1925 jusqu'à sa mort, au chemin du Crêt à Evilard. Il a choisi ce sujet probablement en raison de la culture paysanne de la commune.» Déjà en ce temps, en expliquant l'écusson, on a cité la devise: «Fort comme un bœuf, précieux comme l'or». Voilà de quoi être fiers encore aujourd'hui.

J'allais donc perdre une illusion. Rongée par des doutes, j'ai alors eu l'idée d'appeler

les Archives de l'Etat à Berne, où on m'a passé un employé compétent. D'abord un peu maussade – c'était un vendredi après-midi et il était déjà 4 h – puis avec un intérêt grandissant, celui-ci, un spécialiste en héraldique, a suivi mes réflexions. Expriment mon intérêt pour le sexe de l'animal, j'ai encore demandé si l'écusson d'Evilard ne datait en effet que de 1930, désireux que l'employé, qui avait maintenant l'air motivé, traite ma demande avec sérieux. Celui-ci s'est empressé de chercher des documents qu'il a feuilletés en murmurant: «Hm, wüsst Dr, i gloube, das isch ke Ochs, das isch e Stier. Jo, ganz gwüss e Stier!» («Vous savez, je crois que ce n'est pas un bœuf mais un taureau. Mais oui, un taureau, pour de sûr.») Je l'ai écouté attentivement, toute ravie. «Mais, ai-je continué, qu'est-ce qui prouve que c'est la tête d'un mâle et non pas celle d'une femelle?» «Mais regardez ces boucles, cette ligne ondulée entre les cornes», a ajouté l'expert sur un ton paternel, et puis ce regard! Cela ne peut être que le regard d'un taureau.» N'étant toujours pas prête à abandonner l'idée qu'il s'agissait d'une vache placide, j'ai évoqué la tête fine, voire élégante, de l'animal. «E Muni het e viu breitere Gring.» («Mais un taureau

aurait la tête plus large.») Mon interlocuteur m'a donné raison, ce qui m'a surprise: «C'est vrai, mais c'est quand même un taureau.» Et bien, c'était une réponse avec laquelle je pouvais vivre. Pour donner un tournant à notre conversation, je lui ai posé des questions concernant l'origine de l'écusson. On n'a, en effet, songé à créer un écusson pour Evilard-Macolin qu'à partir de 1928. Une requête du Conseil municipal de l'époque, signée par le maire Brügger (1921-1932), est le document le plus ancien que l'on trouve à ce sujet. Et pourquoi un taureau? L'expert en héraldique m'a alors expliqué qu'on avait trouvé des mortiers dans lesquels la tête d'un taureau était gravée. En 1945, l'écusson a été officiellement reconnu par Berne. Les mortiers sont encore en la possession de la commune. Vache, bœuf ou taureau? – N'importe! Les habitant(e)s d'Evilard et de Macolin s'identifient à leur commune et à son écusson. Les autocollants montrant un emblème noir sur fond doré qu'on voit étinceler sur l'arrière de tant de voitures le prouvent chaque jour; je vais en coller un sur mon sac à provisions prochainement.

Beatrice Bill ■

Bourgeoisie d'Evilard

Pâturage boisé récompensé

La Commission des pâturages boisés du Jura bernois, instaurée en 2005 par le Conseil exécutif du canton de Berne, est une institution qui s'engage en faveur de la conservation et de la revitalisation des pâturages boisés. Appliquant des critères de sélection très sévères, elle attribue chaque année un prix doté de 1500 francs.



H. Spychiger, président de la Commission des pâturages boisés, B. Hadorn, forestier et responsable de l'entretien de nos pâturages boisés, R. Meier, paysan et preneur à bail de la métairie d'Evilard, P. Villars, président de la bourgeoisie d'Evilard, A. Allemand, vice-présidente de la bourgeoisie d'Evilard, N. Allemand, secrétaire de la bourgeoisie d'Evilard, R. Queloz, secrétaire de la Commission des pâturages boisés (de g. à dr.).

En 2011, le prix a été attribué pour la troisième fois. La candidature de la bourgeoisie d'Evilard l'a remporté sur celles de Montoz, de Courtelary et d'Orvin. Les quatre critères appliqués sont sévères et concernent l'agriculture, la sylviculture, la biodiversité et le tourisme.

Après avoir visité deux fois les pâturages, le jury, autour du président de la commission *Henri Spychiger*, a décidé de récompenser la métairie d'Evilard, et cela pour les raisons suivantes: d'abord, les pâturages y sont bien entretenus et propres, l'herbe y est très dense et de qualité excellente; les différents secteurs de pâturage sont séparés de façon sensée et leur charge en bétail n'est pas trop importante.

Quant à la sylviculture, on y constate une alternance équilibrée entre des forêts de taille petite, moyenne et grande.

D'importants travaux de revitalisation ont été réalisés afin d'améliorer le rajeunissement encore insuffisant des secteurs boisés. En outre, la métairie d'Evilard se distingue par un important peuplement d'arbres feuillus, ce qui s'explique entre autres par le fait qu'elle est exposée vers le sud. De ce fait, elle diffère de façon nette des pâturages des Franches-Montagnes où les conifères dominent. Du point de vue touristique, la métairie d'Evilard excelle par son terrain de plus de 160 ha et son beau paysage absolument tranquille. En plus, elle est bien accessible et dispose d'un restaurant sympathique, ouvert le week-end.

La bourgeoisie d'Evilard est fière d'avoir été récompensée par ce prix. Celui-ci ne lui est pas tombé du ciel. Au contraire, c'est le résultat de dix années de travail agricole

et forestier, d'une activité de pâturage réussie et de la réouverture du restaurant. Les mérites en reviennent avant tout aux preneurs à bail, *Regula* et *Roger Meier-Wehrli* et leurs deux filles. Les tâches journalières de la famille sont énormes, ne comprenant pas seulement les soins au bétail (chèvres, veaux, génisses, vaches), mais également la production de fromage de chèvre, apprécié de tous. De plus, il s'agit de servir à boire et à manger aux promeneurs qui fréquentent le restaurant. Profitant de l'occasion, nous adressons nos remerciements sincères à la famille, de même qu'à notre forestier, *Beno Hadorn*, qui est responsable de l'entretien de nos pâturages boisés.

La métairie d'Evilard est un but d'excursion idéal pour la population de Macolin et d'Evilard. Profitez-en pour la visiter afin de rendre hommage à cette propriété, d'une rare beauté, dont nous pouvons en effet être fiers.

Peter Villars,
président de la bourgeoisie d'Evilard ■

Informations communales:

www.evilard.ch

ou

www.macolin.ch

Vie villageoise

Après six ans une nouvelle fête du village

Fête du village 2012

Il faut toujours un événement important pour qu'une fête du village soit organisée à Evillard. Sous l'égide de la municipalité, cette année c'est le Ski-Club qui fête son centième anniversaire.

C'est au printemps 1912 que quelques férus de glisse et de montagne ont décidé de fonder une société et ont construit un chalet sur les hauteurs des Prés-d'Orvin, sur les terres de la bourgeoisie. Forte d'une centaine de membres actuellement, cette petite société organise des sorties et des rencontres au cours de l'année et se réjouit d'être l'hôte d'honneur de la prochaine fête du village le **1^{er} septembre**.

Au vu du succès remporté lors de la dernière fête en 2006, la formule de fermer la route principale à la circulation, avec des animations tout au long de la journée, sera reconduite. Une quinzaine de sociétés, groupes ou associations se sont annoncés pour divertir, nourrir et amuser des plus jeunes aux plus âgés au cours de ce premier samedi de septembre que nous espérons ensoleillé.

Si des personnes désirent se joindre à l'organisation – on n'est jamais assez – ou tenir un stand en rapport avec une activité artistique, associative ou artisanale ou

tout simplement se faire connaître d'une façon originale, adressez-vous au bureau communal qui transmettra.

Le comité d'organisation est composé de *Claire-Lise Kirchof* (Conseil communal), *Dominique Roth* (animation jeunesse), *Silke Op de Hipt* (sécurité), *Gabrielle Stachel* (marché artisanal), *Fabien Niederhäuser* (animation musicale), *Klaus Haberla* (infrastructure), *Jean-Marc Matthey* (président du CO).

Une douzaine de personnes viendront seconder cette équipe qui mettra tout en œuvre pour préparer cette manifestation qu'attendent bon nombre de citoyennes et de citoyens de notre belle commune.

Retenez cette date, je vous présenterai le programme plus détaillé dans le prochain bulletin du mois de mai et je remercie d'avance les bénévoles qui désirent nous donner un coup de main.

Jean-Marc Matthey,
président du CO ■



La Lisière

Alters- und Pflegeheim
Home médicalisé pour personnes âgées

Les achats et la cuisine quotidienne vous deviennent pénibles?

Nous cuisinons pour vous.

Les hôtes sont les bienvenus. Vous trouverez un menu fraîchement préparé chaque jour ou un choix d'autres plats maison.

Menu complet avec potage, salade, dessert et café: Fr. 17.–
Samedi, dimanche: Fr. 20.–

Quel est le menu du jour?
Informez-vous au 032 328 50 74.



Nos concerts du dimanche

- 26 février 2012
 - 25 mars 2012
- dès 15 h



Profitez d'un moment de détente et de jeux pour aînés avec un goûter

Mercredi après-midi dès 14 h

- 14 mars 2012
- 11 avril 2012



TaxMe Online

Remplir sa déclaration d'impôt sur ordinateur c'est simple, pratique et sûr!

Le livret «Remplir sa déclaration d'impôt – un vrai jeu d'enfant – en deux temps, trois mouvements» vous explique comment ça fonctionne. Disponible sur papier et au format PDF sur:

www.taxme.ch > TaxMe online

Fête du village

1^{er} septembre 2012!

Matinée de Nouvel An

Un début d'année plein d'élan

Evilard-Macolin a célébré le début de la nouvelle année avec une matinée jazz particulièrement bien fréquentée.



Musique, «small talk» et discussion sérieuses.



Morgane Gallay et Bernard Lécureux.

A Evilard et à Macolin, la nouvelle année ne débute pour de vrai qu'avec la matinée musicale du Nouvel An organisée par la Commission des sports, culture et loisirs de la commune. Le dimanche 8 janvier, ça y est, le grand moment est arrivé: le maître incontesté Bernard Lécureux, d'Evilard, anime, avec ses Swinging Five, la maison communale. Et cela avec grand succès: au mieux de sa forme, le groupe met tellement d'ambiance que des couples, jeunes et même moins jeunes, commencent spontanément à exécuter une petite danse. Morgane Gallay, une jeune femme qui se trouve dans le public, saisit le micro et provoque, accompagnée de la clarinette de Bernard Lécureux, avec sa voix soul des applaudissements frénétiques.

Il n'y a aucun doute: depuis le changement de millénaire, la matinée musicale du Nouvel An a trouvé une place fixe dans l'agenda de la population de la commune. Plus de 300 personnes se sont serrées dans la grande salle et ont balancé des flûtes de champagne et des amuse-bouche provenant du buffet abondant, serrant des mains libres et souhaitant une bonne année pleine de santé à gauche et à droite. Les représentants officiels de la commune, le maire Daniel Nussbaumer, et la conseillère municipale Claire-Lise Kirchhof, responsable des manifestations culturelles, en ont fait de même. Le buffet copieux, dressé avec beaucoup d'intuition, était l'œuvre de Mario Marino, du magasin d'alimentation d'Evilard, qui y avait consacré un bon nombre d'heures de travail nocturne.

Profiter des synergies

Mais il ne s'agissait pas seulement de faire du «small talk». Ça et là, de petits groupes se sont rassemblés autour des conseillers municipaux présents, contents de pouvoir leur signaler, dans une atmosphère détendue, l'un ou l'autre problème. En revanche, les représentants des autorités ont profité de l'occasion pour tâter le pouls à la population et profiter des synergies afin de gagner, comme l'a fait par exemple le conseiller municipal Thomas Minger, des sympathisants et alliés pour l'une ou l'autre charge.

Beatrice Bill ■

A qui appartient ce manteau?

Qui, le 8 janvier 2012, à l'occasion de l'apéritif de Nouvel An offert par la commune, a emporté un autre manteau que le sien, beige poil de chameau également, de la marque Max Mara? La propriétaire de ce dernier aimerait le récupérer et prie la personne qui a confondu les manteaux de bien vouloir rapporter à la commune celui qui ne lui appartient pas et reprendre le sien. Merci d'avance.



OFSPPO

Chers citoyennes et citoyens

Depuis une année, nous vous tenons au courant des actualités de l'Office fédéral du sport dans ces pages, en réponse à un souhait fréquemment exprimé. En 2012, nous serons à nouveau au rendez-vous. Je me réjouis d'être en contact avec vous à travers ce bulletin.



Le directeur de l'OFSPPO Matthias Remund.

2011 a été pour l'OFSPPO une année chargée. Notre travail a été récompensé avec le oui du Parlement fédéral à la nouvelle loi sur l'encouragement du sport, qui était l'un de nos principaux objectifs de l'année. Cette loi va en effet servir de base à la future politique du sport de la Confédération. Toutefois, ce dossier n'est pas encore clos, ce qui m'amène d'emblée à évoquer un de nos objectifs pour 2012: la mise en application de cette loi et des ordonnances afférentes. Cela a l'air simple mais ça ne l'est pas: nous devons adapter des centaines de documents pour que, par exemple, les innombrables monitrices et moniteurs J+S puissent avoir toutes les références nécessaires à leur travail quand la loi entrera en vigueur (en principe le 1^{er} août).

Autre gros dossier pour l'OFSPPO cette année: la possible candidature de la Suisse aux Jeux olympiques d'hiver de 2022, projet auquel nous allons collaborer. En effet, en tant que directeur de l'Office fédéral du sport, je représente la Confédération au sein de l'association Jeux olympiques

d'hiver Grisons. Nous étudions la faisabilité de JO d'hiver et faisons un état des lieux. Des JO d'hiver peuvent être un moteur de développement pour notre pays bien au-delà du sport – comme le serait, par exemple, une exposition universelle. Je souhaite contribuer à la préparation d'une bonne base de décision pour les pouvoirs publics, les fédérations et la population. Les conditions posées par la Confédération sont claires: si la Suisse accueille des JO, ce sera selon la formule helvétique, qui implique des Jeux blancs et des distances réduites entre les sites, une formule adéquate pour notre pays et qui peut avoir valeur d'exemple à l'échelle internationale.

Enfin, nous réfléchissons au développement du sport en Suisse ces dix ou quinze prochaines années et donc à l'avenir de nos deux sites, Macolin et Tenero. L'OFSPPO a été chargé par le conseiller fédéral Ueli Maurer de présenter un rapport à ce sujet. Nous ne pouvons pas et n'allons pas cesser d'évoluer, mais nous le ferons avec nos partenaires, au nombre desquels les autorités et les habitants d'Evilard-Macolin naturellement.

Bien à vous,

Matthias Remund,
directeur de l'Office fédéral du sport
OFSPPO ■

Du nouveau à l'OFSPPO

Le 1^{er} janvier, le service des installations sportives de l'OFSPPO a été transféré de l'unité Infrastructure et exploitation à la Haute école (HEFSM). Ce changement répond à notre nouvelle orientation stratégique, qui donne plus de poids à la recherche, au développement et à l'évaluation. L'OFSPPO verra ainsi renforcé son rôle de centre de compétences national pour la construction d'installations sportives.

L'OFSPPO – autrement dit la Confédération – a acheté à la commune municipale de Bienne le bois de La Jaquette. Ce terrain de 9 ha se trouve entre l'ancienne salle de sport, l'antenne Swisscom, la route de la Hohmatt et le chemin Studmatten. Situé à proximité immédiate des installations sportives, il servira aux entraînements de course d'orientation ainsi qu'au VTT et à la course à pied.

votre blanchisserie à domicile
pour le traitement de tous vos textiles

Plis-Net.com
076 326 89 35

Isabelle Saolino-Konrad, Chemin de la Baume 33, 2533 Evilard



Un nouveau lieu d'accueil pour enfants à Macolin

La Clairière

Si à Macolin, près de l'ancienne poste qui se trouve aujourd'hui en la possession de la commune, on regarde vers le bas, on aperçoit un nouveau bâtiment attrayant, de couleur rouge-brun, qui s'intègre parfaitement au paysage: La Clairière, un lieu d'accueil pour enfants.



La Clairière.

La Clairière: une maison en bois et devant la maison de nombreux objets en bois, ce qui n'est pas étonnant car le patron a suivi une formation de forestier. Pourquoi patron? C'est le domicile et le lieu d'activité de *Josiane et Pierre Cathé-laz*, couple d'origine valaisanne, marié depuis 1994, qui y vit avec ses deux propres enfants. Leur parcours professionnel est bien intéressant. En plus de sa formation professionnelle, Pierre Cathé-laz a suivi une formation en théologie et en sociopédagogie. Josiane, elle, a travaillé dans l'hôtellerie avant de se former en tant qu'éducatrice de la petite enfance. Travaillant à Bienne depuis l'année 1999, le couple a acheté il y a quelque temps un terrain à la commune afin d'y construire un lieu d'accueil pour huit enfants. Comme ça, tout seul, sans soutien de l'Etat, mais conformément aux prescriptions cantonales, témoignant à la fois de beaucoup d'engagement pour un idéal, pour une vision, et d'une bonne portion de compétences et de savoir-faire pratiques.

C'est une maison attrayante. Aussi à l'intérieur. Spacieuse, lumineuse, aménagée de façon conviviale. On y est bien. Faisant le tour de la maison avec moi, Pierre Cathé-laz me montre les chambres lumineuses et m'explique les installations techniques de la maison, qui sont toutes écolo-

giques, de bas en haut: chauffage à pellets, citerne pour récupérer l'eau du toit, traitement écologique d'une partie des eaux, panneaux solaires pour l'eau chaude. Dans la salle de séjour, il y a une énorme table en bois massif – l'arbre a été abattu par le patron – bois qui a commencé à pousser à l'époque de Christophe Colomb. A la cave, un atelier de bricolage qui montre qu'on y travaille régulièrement. L'idée, c'est de donner aux enfants la possibilité de faire le plus possible eux-mêmes et de les faire participer à toutes les étapes d'un travail, de la matière première à l'état naturel jusqu'au produit final. A la cuisine, on prépare le prochain repas. Là aussi, on sollicite l'aide des enfants. Devant la maison, il y a un jardin. Les enfants sont censés apprendre à travailler la terre et à faire usage des produits récoltés. Ainsi, ils font l'expérience d'une vie de famille active.



Josiane et Pierre Cathé-laz.

Les enfants me saluent de façon joyeuse, ils ont l'air heureux, ouvert. Josiane Cathé-laz me conduit dans une spacieuse chambre d'enfants. Dans le petit lit, il y a un bébé, la peau couleur chocolat, les yeux noirs comme du jais. «A sa naissance, cet enfant pesait à peine un kilo», explique la maîtresse de maison en le prenant tendrement dans ses bras. Ce que les enfants ont tous en commun, c'est que leurs familles sont confrontées à des problèmes sérieux, autrement ils ne seraient pas ici. «Nous assurons une espèce de service de dépannage social, dit le maître de maison, mais nous maintenons un contact étroit avec les parents et les services responsables.» Les enfants arrivent à *La Clairière* par des voies différentes, mais ils y sont finalement placés par le service social officiel. Avant l'entrée d'un enfant, un contrat est conclu avec tous les acteurs impliqués. Les enfants scolarisés vont à l'école à Evilard ou à Bienne. La durée de séjour dans la maison varie en fonction de la situation familiale et de la formation scolaire que l'enfant est en train de suivre.

L'encadrement professionnel est assuré par plusieurs personnes, dont des éducateurs sociaux. Pierre Cathé-laz a l'autorisation de former des éducateurs sociaux HES. Selon la documentation du lieu d'accueil, la mission de l'institution est «d'apporter un soutien éducatif, physique et psychique à des enfants et des adolescents afin que ceux-ci deviennent des adultes autonomes et responsables». Mais l'équipe éducative tient aussi à ce que les enfants s'intègrent au sein de divers cercles externes, par exemple par le biais de la musique ou du sport. Un calendrier contenant des dates et des événements fixes structure la vie des enfants. On fête ensemble les anniversaires et Noël, qui est un moment particulier, on organise un camp de ski, l'été est plutôt voué au repos, à la détente, et en automne des balades et des tours à vélo sont programmés.

Récemment, le film *Der Verdingbub* a suscité bien des discussions dans la population, car il évoque un chapitre peu glorieux de l'histoire suisse. Une visite à *La Clairière* montre cependant qu'en Suisse des progrès sont possibles.

Hans Altorfer ■

A *La Clairière*, vos dons sont les bienvenus. Vous trouverez plus d'informations sur le site internet www.laclairieredemacolin.ch

Société

Mars

- 7. Frauenverein: **Café pour tous**; Maison communale, 15 h
- 14. **SUPEM: Assemblée générale**; La Baume 1, 19 h
- 25. **Konzerte Evillard: Parfums d'Espagne** (concert espagnol); Maison communale, 17 h
- 26. Société La Lisière: **Assemblée générale**; La Lisière, 18 h
- 28. Frauenverein: **Après-midi de bricolage** (décorations de Pâques); Maison communale, 14 à 16 h

Juin

- 19. Frauenverein: **Sortie** (circulaire suit)

Août

- 15. Frauenverein: **Café de l'été**; Maison communale, 9 h 15

Octobre

- 27. Groupe des Romandes/Frauenverein: **Marché aux puces**; Maison communale

Novembre

- 28. Frauenverein: **Vente de Noël**; Maison communale

Décembre

- 5. Frauenverein/Groupe des Romandes: **Soirée Saint-Nicolas**; Maison communale, 19 h

Manifestations régulières

- **Chœur Evillard-Macolin: Répétitions** à partir du 13 mars chaque mardi, à 20 h, à la Maison communale; **rencontre des anciens**: chaque premier lundi du mois, à 9 h 30 h, au Café La Lisière
- **Femmes de Macolin: Rencontre** chaque premier mardi du mois au Restaurant de la Fin-du-Monde, à 9 h
- **Frauenverein Café rencontre** chaque dernier mardi du mois, au Café La Lisière
- **Judo pour enfants**: jeudi de 16 h 30 à 18 h, OSPO, pavillon des sports de combat
- **Seniors de Macolin: Rencontre** chaque mercredi à 9 h, au Restaurant de la Fin-du-Monde
- **Unihockey pour le plaisir**: chaque mercredi à 19 h 45, à la salle de gymnastique d'Evillard

Pour réserver des locaux communales:

Pierre-Yves Grindat; fax: 032 329 91 01;
mail: grindat@evilard.ch.

Société

Frauenverein Evillard

Vente de Noël 2011

Un grand merci à tous nos fidèles clientes et clients qui sont amicalement venus visiter notre vente de Noël. Ils ont trouvé chez nous les couronnes, les décorations, les petits cadeaux dont ils avaient besoin. Ils se sont également régalés de nos pâtisseries maison en buvant un thé ou un café. Votre présence est un encouragement pour nos bénévoles qui confectionnent les pâtisseries, tressent les couronnes de l'avent et qui réalisent les diverses décorations, bougies et autres objets. Un grand

bravo pour leur imagination et leur bonne volonté. N'oublions pas les dames, qui avec patience et compétence, ont bricolé avec les enfants. Le Groupe des Romandes s'est joint à nous pour vous présenter leurs cartes et autres produits artisanaux. Grâce au succès rencontré par notre manifestation, il nous sera possible de soutenir des œuvres qui se chargent d'aider les personnes dans le besoin. Nous sommes désolées si nos réalisations en branches de sapin ont bruni trop vite. Ce défaut est dû

aux conditions climatiques spéciales de cette année. Ni la bourgeoisie qui nous fournit gratuitement ce matériel ni nous ne pouvions le prévoir.



Soirée de Saint-Nicolas 2011

Comme de coutume, notre soirée de Saint-Nicolas s'est déroulée dans une ambiance sympathique et chaleureuse. La partie musicale était assurée par *Martha Garst* et sa fille. Elles ont également accompagné avec brio les chants de Noël entonnés par les dames du Frauenverein et du Groupe des Romandes. *Wally Brüschweiler* a confectionné pour l'occasion de mignons Saint-Nicolas qui décoraient les tables et donnaient une atmosphère festive. Après avoir dégusté un délicieux plat de fromages aussi appétissant à regarder qu'à manger, nous avons écouté une histoire amusante et distrayante. Ainsi notre soirée s'est bien vite écoulée. Nous nous sommes séparées enchantées et en nous réjouissant déjà pour la soirée de Saint-Nicolas 2012.

Beatrice Hertig

Traduction: Marceline Fiaux ■



L'ATELIER PINOCCHIO à Macolin

ouvre ses portes et vous fait découvrir son offre d'accueil et ses activités

le samedi 31 mars 2012, de 10 à 13 h

Notre structure bilingue est basée sur la méthode pédagogique de Maria Montessori et s'adresse aux enfants entre 2,5 et 5 ans.

Notre adresse:

Kapellenweg 2, 2532 Macolin
(5 min à pied du funiculaire de Macolin)

Renseignements: www.atelier-pinocchio.ch



Impressum

Editeur

Commune municipale Evilard
Tél. 032 329 91 00
Fax 032 329 9101
E-mail: info@evilard.ch
www.evilard.ch

Rédaction

Hans Altorfer (al)
Route Principale 207
2532 Macolin
Tél. 032 323 15 61
Fax: 032 323 15 71
E-mail: hans.althorfer@bluemail.ch

Traductions

Gabriele Hammel Stocker,
administration municipale

Mise en pages/impression

W. Gassmann SA

Annonces

Par mm:
1 colonne: Fr. 1.–
2 colonnes: Fr. 1.50
3 colonnes: Fr. 2.–

Délai rédactionnel pour le N° 2/2012

20 avril

Délais rédactionnels 2012

N° 2/12: 20 avril 2012
livraison fin mai
N° 3/12: 20 juillet 2012
livraison fin août
N° 4/12: 20 octobre 2012
livraison fin novembre